

débats à venir sur le plan national, au sujet de l'orientation que devra prendre le pays pour réaliser sa destinée. Nous ne devons pas oublier qu'il y a bien des façons d'aller de l'avant, mais qu'il n'y en a qu'une de rester stationnaire.

Avec l'appui de mon honorable ami de Saint-Maurice-Lafèche (M. Chrétien), je propose:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable général Georges-P. Vanier, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, détenteur de la Croix de guerre et de la Médaille des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, en Parlement assemblés, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours qu'elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

(Texte)

M. Jean Chrétien (Saint-Maurice-Lafèche): Monsieur le président, je voudrais remercier sincèrement les députés des deux côtés de la Chambre pour l'accueil très chaleureux qu'ils m'ont réservé cet après-midi. Son Excellence le Gouverneur général nous a fait part, cet après-midi, du contenu du discours du trône de la troisième session du vingt-sixième Parlement du Canada, et je suis sûr que tous les députés se joignent à moi pour témoigner à Son Excellence, par votre intermédiaire, monsieur le président, toute la joie que nous éprouvons de voir que sa santé est meilleure que jamais, et les députés de langue française en particulier voudraient lui transmettre leur fierté de voir ce compatriote remplir avec autant de noblesse les fonctions de Gouverneur général.

(Traduction)

Qu'il me soit permis, monsieur l'Orateur, de féliciter sincèrement, au nom de tous les députés, mon honorable ami de Saint-Jean-Ouest (M. Cashin) de l'excellent discours qu'il vient de prononcer. Il a manifesté un intérêt réel pour les affaires du pays et beaucoup d'espoir quant à son avenir. Les commentateurs de sa grande circonscription peuvent être fiers de lui. Quand on a l'occasion de travailler avec des Terre-Neuviens de sa qualité, on commence à croire que M. St-Laurent n'a peut-être pas eu tort de faire entrer cette grande province dans la Confédération.

• (4.40 p.m.)

(Texte)

Monsieur le président, je tiens à remercier le premier ministre (M. Pearson) de l'honneur qu'il a fait à la circonscription électorale de Saint-Maurice-Lafèche en demandant à son représentant d'appuyer l'Adresse en réponse au discours du trône.

Saint-Maurice-Lafèche est un comté presque entièrement urbain qui comprend trois villes principales dont Shawinigan, ville fortement industrialisée avec son aluminerie, ses usines de produits chimiques, son moulin de pâte à papier; Grand'Mère est aussi industrialisée par un moulin de pâte à papier et ses industries de produits textiles et de la chaussure. A 80 milles au nord, se trouve la ville de la Tuque avec son immense fabrique de papier.

Je n'ai pas à insister sur la beauté du paysage, car mon comté s'étend sur une longueur de 100 milles de chaque côté de l'importante rivière Saint-Maurice, qui se trace avec énergie un passage à travers les plus belles montagnes des Laurentides. Il existe certainement peu de trajets plus merveilleux que celui de Grand-Mère à La Tuque par un jour d'octobre.

Même si la situation s'est améliorée depuis 18 mois, mon comté est encore aux prises avec les problèmes courants auxquels fait face le pays: un certain chômage, l'automatisation et l'insuffisance du progrès économique.

Il y a 15 ans, Shawinigan, en particulier, était dans la province de Québec l'endroit où le marché du travail était vaste pour la main-d'œuvre moyennement préparée. L'industrie était propice et l'ouvrier était éveillé et fortement syndiqué. Toutefois, les industriels étant mal préparés et non éveillés aux problèmes des «unions» ouvrières, et les ouvriers eux-mêmes sincères mais impatients, il survint une série de «troubles ouvriers» majeurs qui ont amené de grandes transformations dans les industries, le congédiement d'ouvriers; l'automatisation y a remplacé la main-d'œuvre, la situation économique au pays se détériorant très rapidement après 1958, la région s'est retrouvée en 1961-1962 avec un niveau de chômage très élevé et l'incapacité du milieu d'absorber même la nouvelle main-d'œuvre la plus compétente. L'exode de notre jeunesse, sortant des écoles techniques et bien préparée pour entreprendre une carrière de technicien, était tragique à voir. Puis-je vous mentionner, monsieur le président, qu'en 1961, alors que je donnais des cours aux finissants de l'Institut de Technologie de Shawinigan, sur un groupe de plus de 100 élèves, il n'y en avait pas plus de dix qui prévoyaient demeurer sur le marché du travail local.

Ceci, monsieur le président, m'amène au cœur de mes considérations, à savoir le rôle de l'État dans l'économie du pays pour corriger de telles situations.

Le Canada est un des pays les plus riches du monde. On vante la richesse de notre société. Il est vrai qu'en général le Canadien vit bien, mais il est vrai aussi que 25 p. 100 de notre population ne vit pas encore en proportion de nos richesses, et ce, dans des conditions